

CGT Compiègne

Bulletin n° 5~Avril 2015



Serge a revêtu ses ailes...

La section a voulu rendre un dernier hommage à Serge, ce camarade de longue date qui s'est éteint en cette fin du mois d'avril 2015.

Ce n'est certainement pas à ceux qui l'ont bien connu que nous allons apprendre que notre collègue Serge Porcq aimait se jouer de son nom et se surnommait lui-même : le cochon...Loin de nous l'idée de paraître irrévérencieux avec cette image mais nous pensons que Serge lui-même aurait apprécié. Il collectionnait les cochons et en portait un en permanence autour du cou.

C'était un collègue sympathique et enjoué. C'était également l'ami de bon nombre d'agents qui l'avaient d'ailleurs connu dans l'enfance ou l'adolescence parfois...

Il aimait quelques fois revêtir le costume d'homme un peu bourru pour mieux masquer une très grande sensibilité.

Les membres de la CGT tenaient à dire à quel point ils ont apprécié Serge et veulent aussi, par ces quelques mots, assurer Muriel, sa sœur et leur collègue, de tout leur soutien et de toute leur amitié sincère.

Nous sommes avec Serge et tous ses proches par le cœur et par l'âme...

Edito :

Page 1 : Hommage à notre camarade Serge Porcq

Page 2 : Elle court, elle court la rumeur...

Page 3 : Devoir réserve, discrétion et secret pro...et l'art d'être assis

Page 4 : c'est le coin détente : blague de Christophe et petit « casse-têtes » !

Rumeurs ou la stratégie masquée ?



Malgré le choc des photos le message que je veux lancer ici est pacifiste. Qui n'a pas entendu au cours de sa carrière : « tiens j'ai entendu dire que X a fait ceci ou X a fait cela... » ? Il y a des rumeurs un peu gentillettes et puis il y a aussi toutes celles qui sont faites dans le but de nuire ou de pourrir la vie des autres. Il y a des personnes qui maîtrisent très bien ce sujet. Ces grands maîtres de l'illusion distillent une information choisie au détriment d'une personne ou d'un groupe d'individus et ensuite ciblent celles et ceux qui dans le meilleur des cas seront de bons vecteurs de cette rumeur et au pire seront ceux qui pourront envenimer ou déclencher les hostilités tout en étant préservés eux-mêmes. Autrement dit donnons une petite bombe à quelqu'un et voyons où il explosera avec. Ils piratent l'esprit des autres et infiltrent le vilain virus afin qu'il se propage vite. Le souci c'est qu'il y a toujours des personnes qui s'empareront de ça et qui très naïvement le répercuteront encore et encore...

Je crois en la bonne intelligence, il nous appartient à toutes et tous d'être vigilants. Non seulement pour nous même mais nous le devons aussi aux autres. La vie est déjà suffisamment compliquée pour que nous nous égarions dans ce type d'attitude sur notre lieu de travail.

Si j'ai décidé de parler de ce sujet qui me tient particulièrement à cœur c'est parce que j'ai entendu récemment une rumeur qui m'a fait bondir parce que particulièrement injuste et qui mettait en cause la probité d'une personne digne et droite. Cette même rumeur mettait en cause également les valeurs de la CGT et ça nous ne pouvons pas l'accepter.

A la CGT nous défendons des valeurs morales. Nous croyons en l'épanouissement possible de chacun des agents, à tout niveau sans qu'il faille pour ça écraser les autres. Nous croyons au bénéfice de l'équité sur le bien être des agents, nous la défendons d'ailleurs. Nous rêvons de valorisation de la personne et nous en faisons un cheval de bataille particulièrement dans notre section. Il n'y a pas un seul agent à nos yeux qui n'ait pas de richesse à apporter aux autres. Nos parcours de vie, d'éducation, notre cursus scolaire... ce sont toutes ces différences là qui font que chacun peut apporter à son milieu professionnel quelque chose de si unique. Dans l'idéal, nous souhaiterions que les tâches et les missions connaissent une meilleure répartition en fonction des aptitudes de chacun et des idées afin d'améliorer tout ce qui cadre avec notre travail sans omettre le service public. Et ce serait aussi donner la chance à celles et ceux qui se « meurent » mentalement de ne pas pouvoir développer ou démontrer leurs capacités.

C'est pour toutes ces raisons que je ne peux me taire face à ces rumeurs aussi infondées et ne reposant que sur des interprétations, erronées de surcroît. La CGT ne favorise personne et d'ailleurs la seule réflexion logique vous permettra de le vérifier. La personne que l'on a incriminée à la CGT est certainement une des personnes les plus intègres et toutes celles et tous ceux qui la connaissent le savent.

Nous avons toujours fermé les yeux ou nous sommes bouchés les oreilles pour ne pas répondre à ces provocations mais comme tout ceci va trop loin. Nous nous réservons la possibilité de poursuivre les auteurs de l'imputation d'un fait non avéré à l'encontre de l'un d'entre nous ou de notre section devant les juridictions compétentes à l'avenir.

Petit jeu ! Quelle différence faites-vous entre devoir de réserve et devoir de discrétion ?

Nous sommes toutes et tous soumis en tant que fonctionnaires à des droits et des obligations. Parmi certaines de nos obligations certaines paraissent très similaires mais, en réalité, sont très différenciables. C'est le cas de l'obligation de réserve et l'obligation de discrétion.

Petit rappel :

- *Obligation de réserve : c'est tout simplement l'obligation de tenir des propos mesurés à l'écrit comme à l'oral et de ne pas donner une image inappropriée du service public auprès des usagers.*
- *Obligation de discrétion : C'est l'obligation qu'a un agent public de ne pas révéler les informations relatives au fonctionnement de son administration.*

En plus de ces deux obligations n'oublions pas que le fonctionnaire est aussi soumis au secret professionnel.

Qu'est ce que c'est ? Et bien c'est simple !

- *Secret professionnel : obligation de ne pas divulguer les informations personnelles relatives à la santé, à la situation personnelle d'un agent par exemple.*

Être bien assis



Nos collègues de la Surveillance, passent une grande partie de la journée soit debout soit assis : des positions pas forcément aussi confortables que l'on pourrait le penser de prime abord.

Il existe bien sur des formations de gestes et postures pour apprendre à travailler de façon adaptée. Mais par curiosité j'ai cherché s'il n'y avait pas quelques conseils éclairés sur internet et voici ce que j'ai trouvé !

1. *La chaise doit être suffisamment haute pour que les hanches soient plus élevées que les genoux*
2. *Ne pas corriger la position du bas du dos pour se tenir droit à tout prix*
3. *Ne pas s'asseoir au fond du siège car ça oblige à remonter les genoux*

CGT Culture

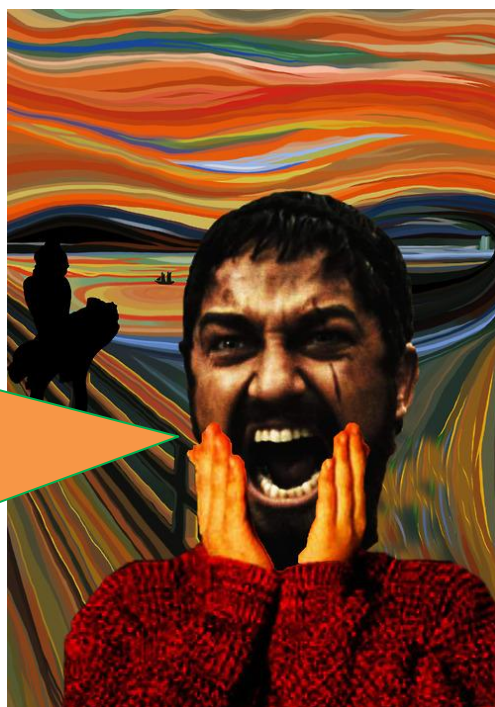
Bulletin N°5 ~ Avril 2015

AAAAAARGHHH c'est affreux ! Voici la blague de notre camarade et trésorier *Christophe* ! En plus y'en a même deux !
AAAAARRFF !

Pour s'endormir un mouton ne peut compter que sur lui !

Pourquoi les bossus aiment sortir quand il y a de l'orage ?

Réponse : Parce que ça les foudroie (fout droits) !



Une fois n'est pas coutume : amusons nous à découvrir les 4 anciens ministres de la Culture qui se cachent derrière cette sympathique image. C'est là qu'est le vrai casse-têtes !

Bonne chance et à très vite pour le prochain bulletin !